

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 janvier 2011
(convocation du 10 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel,
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy,
M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 9h50
Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45
Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne
M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Saint - Médard en Jalles - Association Villes Internet - Organisation de la manifestation "Remise des Labels Ville Internet 2011" les 13 et 14 janvier 2011 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Ville Internet, et en particulier le Label Ville Internet qu'elle a initié, s'inscrit au cœur des politiques publiques des collectivités visant à la démocratisation des TIC, à leurs usages citoyens, et plus généralement au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le Label Ville Internet permet à toutes les collectivités qui le désirent, d'évaluer leur politique locale en faveur d'internet, tout en mettant en perspective les réalisations et initiatives de chaque ville au niveau national.

Depuis 2007, ce sont 24 collectivités d'Aquitaine qui ont reçu un label de 1 à 5 arobases (4 villes ont reçu le label 5 arobases). Lors de la manifestation des 13 et 14 janvier au Carré des Jalles à Saint - Médard, 12 villes d'Aquitaine recevront un label. Ainsi, 36 villes d'Aquitaine auront été labellisées Ville Internet de 2007 à 2010.

Traditionnellement, la remise des Labels Ville Internet avait lieu en alternance à Paris, à Lille et à Lyon. Il est à souligner que pour la première fois, cet évènement se déroulera hors des grandes métropoles précitées.

Cette manifestation de labellisation est un évènement qui concerne le territoire national et existe depuis douze ans. Le label a été remis jusque là à 976 collectivités françaises, et le 14 janvier prochain, 303 le recevront.

Le programme mis en place pour ces journées s'articule autour de conférences et ateliers thématiques, de formations destinées aux élus, de démonstrations d'usages internet, d'animations multimédia, etc....

Le public ciblé est celui des professionnels du secteur public (élus, DGS, DSI, agents publics, responsables TIC multimédia des collectivités ou d'administration centrale), du secteur associatif (associations nationales et locales oeuvrant pour le développement du multimédia, de l'internet citoyen, etc.....), du secteur privé (entreprises du secteur des nouvelles technologies) et des journalistes.

Le grand public et les scolaires seront invités à assister à des démonstrations et animations multimédia, et à découvrir des usages internet innovants mis en œuvre par des collectivités dont celles de la région Aquitaine.

Il est ainsi attendu 300 participants sur 2 jours.

En ce qui concerne le volet communication, les supports utilisés concernent l'utilisation du site web des villes internet, la newsletter des Villes Internet, le cahier Cité en réseaux, le cahier pôle démonstration 2011, de nombreux stands d'exposition et de démonstration, les insertions publicitaires dans un média national, l'affichage urbain et les flyers, etc.....

Pour l'organisation de cette manifestation, l'association Villes Internet sollicite auprès de la Communauté Urbaine une subvention à hauteur de 20 000 € pour un montant subventionnable de 129 255,50 € T.T.C, conformément au tableau ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Location espace	19 835,50	Valorisation des apports de la	21 850,00
Animation	9 500,00	mairie de Saint Médard	
Production	2 500,00	Autofinancement	47 405,50
Décoration	9 750,00	CG33	20 000,00
Accueil	2 700,00	CRA	10 000,00
Remise de prix	5 000,00	CUB	20 000,00
Restauration	16 200,00	Etat	10 000,00
Informatique	3 000,00		
Communication	25 810,00		
Transports	12 860,00		
Sécurité	250,00		
Valorisation des apports de la mairie de St Médard en Jalles	21850,00		
TOTAL	129 255,50	TOTAL	129 255,50

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association Villes Internet à hauteur de 20 000 € pour l'organisation de la manifestation « Remise du Label des Villes Internet » qui se déroulera les 13 et 14 janvier 2011 au Carré des Jalles à Saint Médard en Jalles est recevable dans la mesure où cette action s'inscrit dans une démarche de développement des nouvelles technologies (TIC) sur le territoire métropolitain

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de 20 000 € en faveur de l'association Villes Internet pour le soutien à l'organisation de la manifestation « Remise du Label Ville Internet » qui se déroulera les 13 et 14 janvier 2011 au Carré des Jalles à Saint-Médard en Jalles.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire

Article 3 : le règlement de la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2011, chapitre 67, article 6745, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 FÉVRIER 2011
PUBLIÉ LE : 7 FÉVRIER 2011

M. JEAN-JACQUES BENOIT